



*Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche  
pour la Prévention des Risques Naturels*



# LA GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS SITE DE LA HAUTE MAURIENNE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08/11/2012

Rhône-Alpes Région



Le Programme Sites Pilotes des Gestion Intégrée des Risques Naturels est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le Fonds européen de développement régional

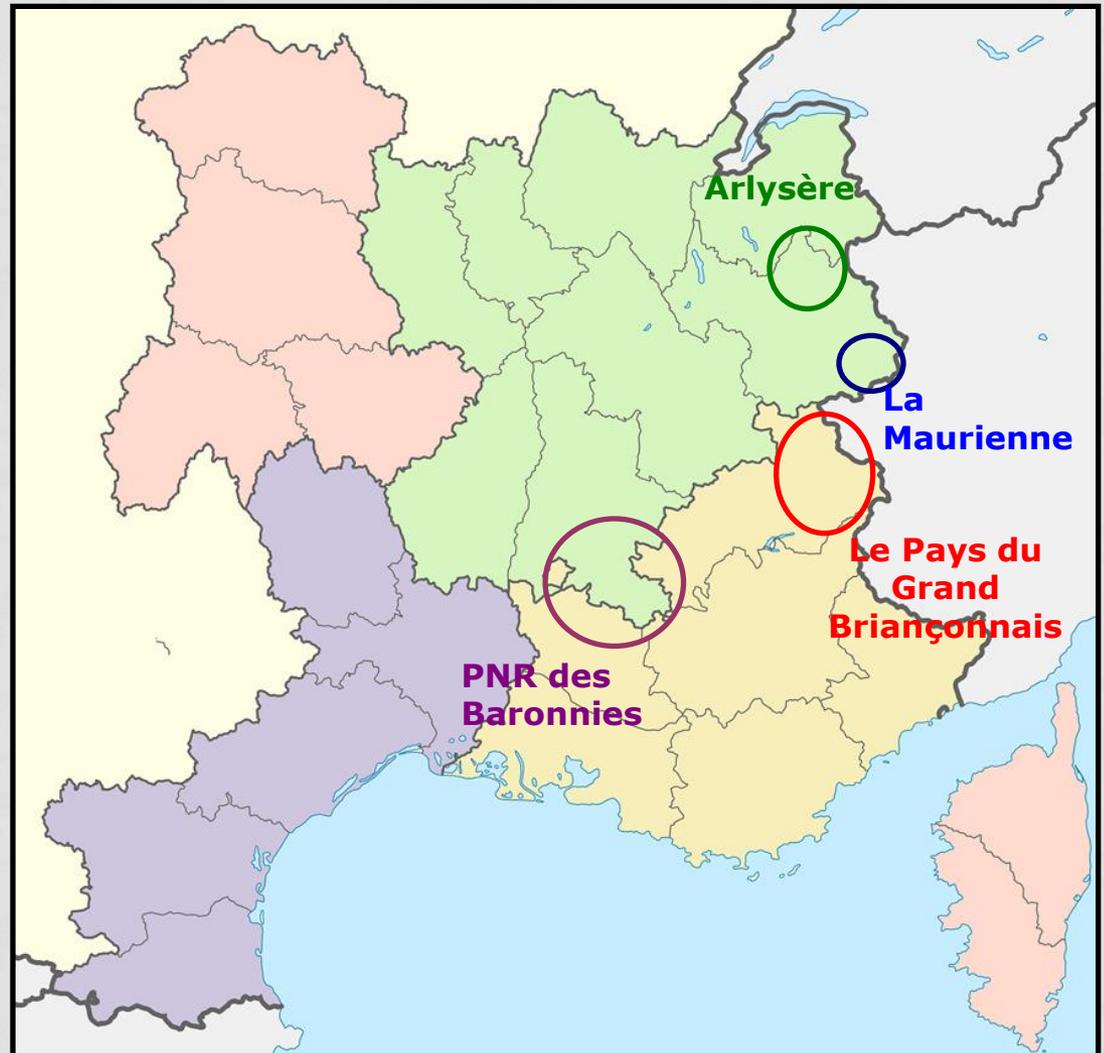
# L'OPÉRATION « SITES PILOTES DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS »

- ***Généralités***

- Programme expérimental
- Partenaires financiers: région Rhône-Alpes et l'Etat (FEDER/CIMA-POIA)
- Partenaire technique : PARN

# L'OPÉRATION « SITES PILOTES DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS »

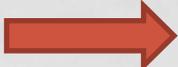
- Une mise en réseau des sites pilotes et des sites tests de l'opération



# L'OPÉRATION « SITES PILOTES DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS »

- ***Les objectifs de l'opération***

- Créer un modèle innovant de gestion concertée des risques naturels
- Impliquer les acteurs dans une gestion collective, raisonnée et efficace
- Insérer la notion de gestion des risques au cœur de projets de développement des collectivités

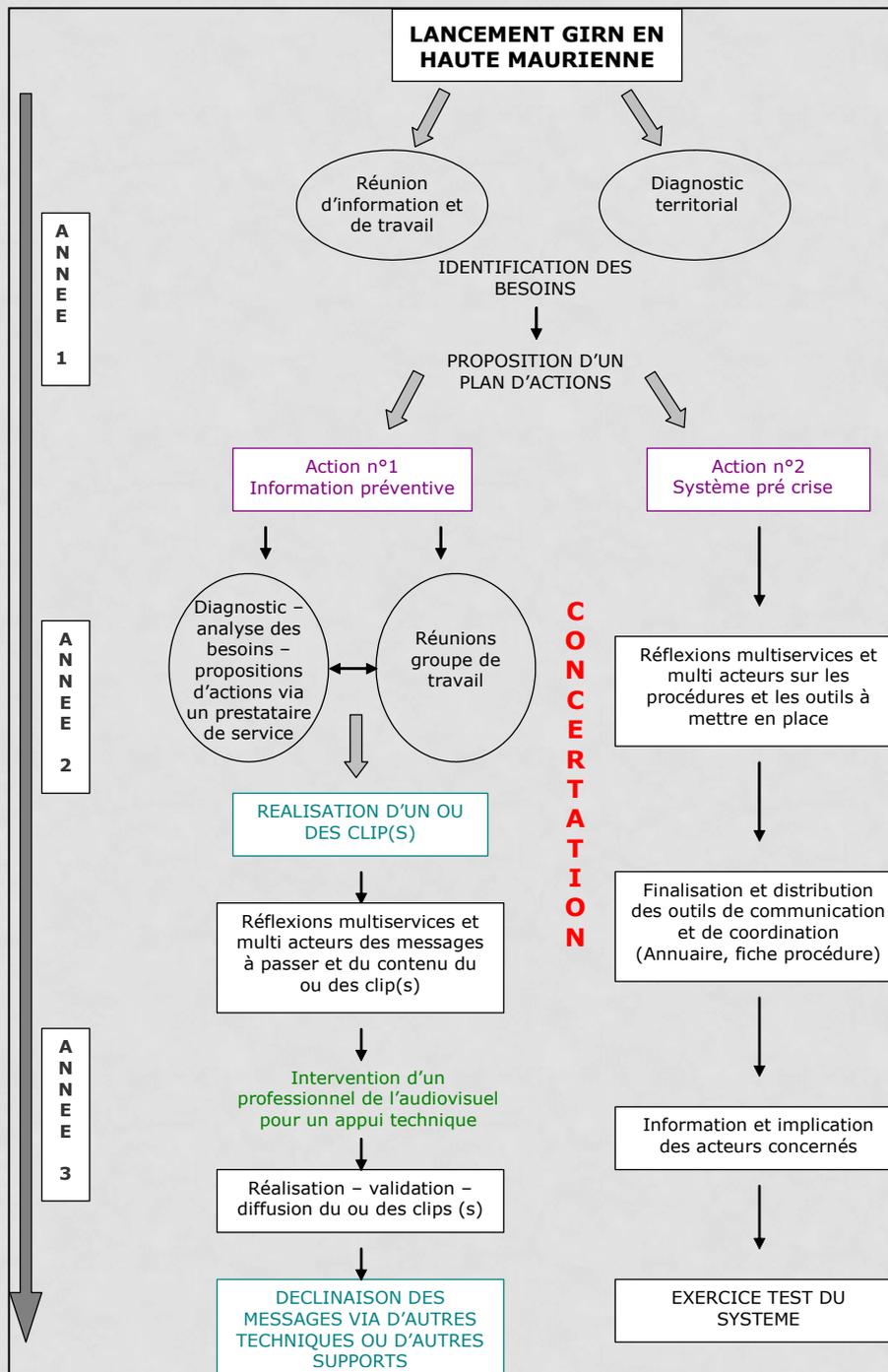
 **Vers une reproductibilité des actions**

# L'OPÉRATION « SITES PILOTES DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS »

- ***A retenir ...***

- Une démarche non imposée mais proposée
- Un portage politique incontournable pour une bonne réussite des projets

# LA GIRN EN HAUTE MAURIENNE



## ACTION 2A : SYSTÈME D'ÉCHANGE ET DE COORDINATION INTERCOMMUNAL ET INTERSERVICES EN PHASE DE VIGILANCE ET DE SURVEILLANCE

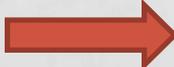
- ***Les grands principes du système***
  - Favoriser les échanges et les démarches collaboratives
  - Un gain d'efficacité et de temps dans la gestion des évènements
  - Une anticipation des problèmes en cas de crise

## ACTION 2A : SYSTÈME D'ÉCHANGE ET DE COORDINATION INTERCOMMUNAL ET INTERSERVICES EN PHASE DE VIGILANCE ET DE SURVEILLANCE

- ***Les outils du système: vers de nouveaux moyens de coordination et de partage d'informations***
  - Un annuaire intercommunal et interservices
  - Un listing des moyens matériels et humains
  - Des fiches « mission »
  - Un moyen de communication entre les communes et les « sentinelles du risque »

## ACTION 2A : SYSTÈME D'ÉCHANGE ET DE COORDINATION INTERCOMMUNAL ET INTERSERVICES EN PHASE DE VIGILANCE ET DE SURVEILLANCE

- ***Une mobilisation des sentinelles du risque***
  - La réalisation d'un listing des sentinelles du risque > sollicitation de chaque commune
  - Information et sensibilisation des différents secteurs pouvant être sollicités (GIDA, associations, professionnels de la montagne, stations, etc.)

 **Soutien politique fondamental**

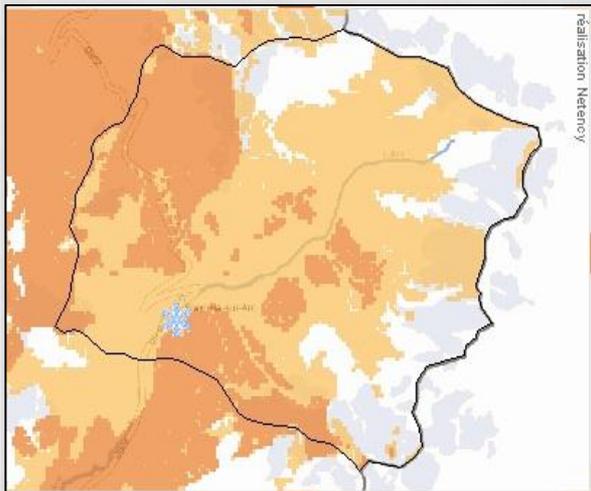
## **ACTION 2A : SYSTÈME D'ÉCHANGE ET DE COORDINATION INTERCOMMUNAL ET INTERSERVICES EN PHASE DE VIGILANCE ET DE SURVEILLANCE**

- ***A la recherche d'un moyen de communication efficace et fiable entre les communes et les « sentinelles du risque »***
  - **Deux solutions basiques possibles**
    - La dotation pour chaque commune d'un portable d'astreinte dédié au système
      - Coût prévisionnel: 250 €/an/commune sur la base d'un forfait mensuel de 20 €/mois + achat d'un téléphone
    - La mise en place d'un système informatique et centralisé de diffusion d'appel
      - Coût prévisionnel : 500 € env/com/an + étude des besoins = 800€

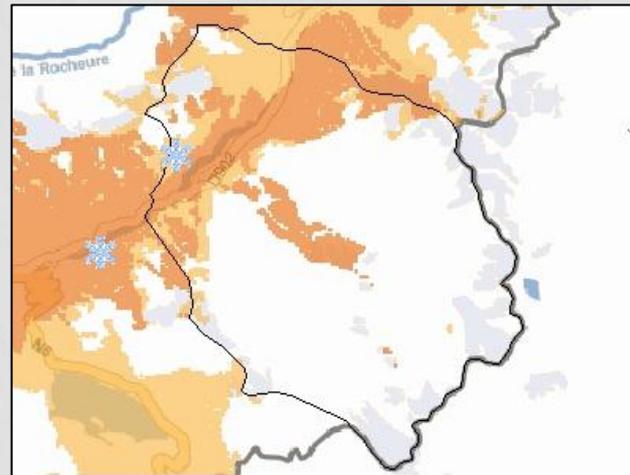
## **ACTION 2A : SYSTÈME D'ÉCHANGE ET DE COORDINATION INTERCOMMUNAL ET INTERSERVICES EN PHASE DE VIGILANCE ET DE SURVEILLANCE**

- ***A la recherche d'un moyen de communication efficace et fiable entre les communes et les « sentinelles du risque »***
  - **Un système basé exclusivement sur de la téléphonie mobile qui montre des limites**
    - Une couverture réseau limitée: ex d'Orange

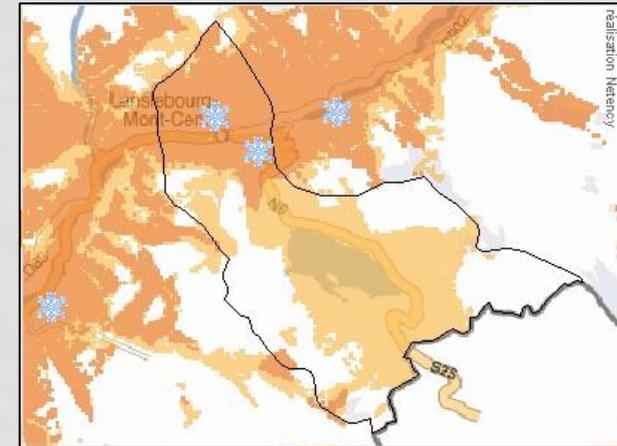
# EX: COUVERTURE DU RÉSEAU D'ORANGE



Couverture réseau  
Orange Bonneval

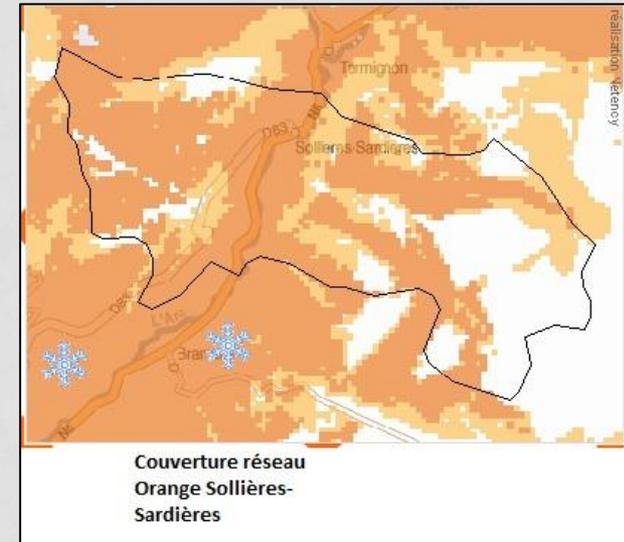
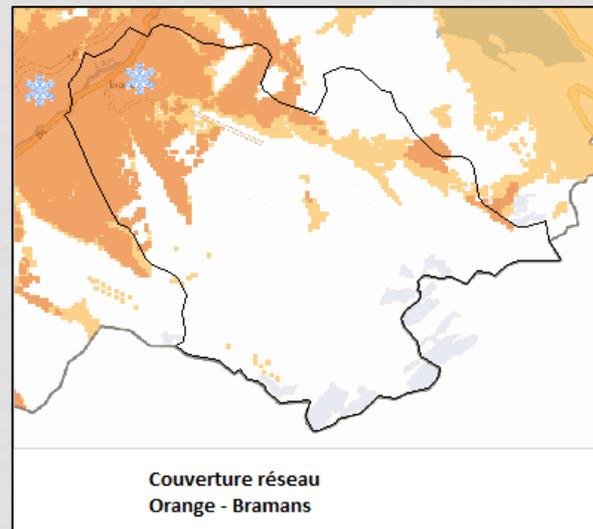
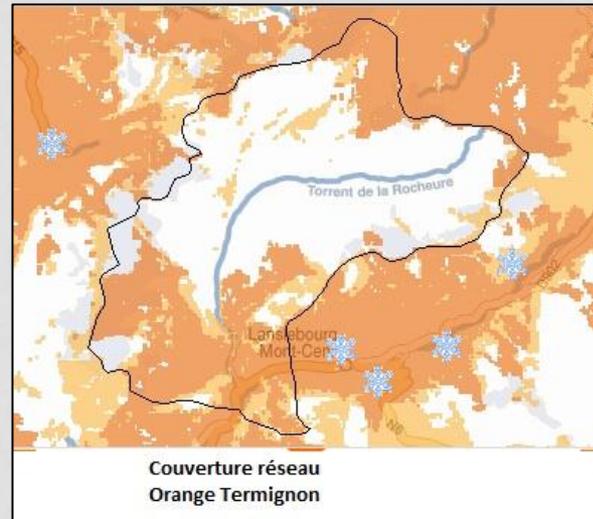
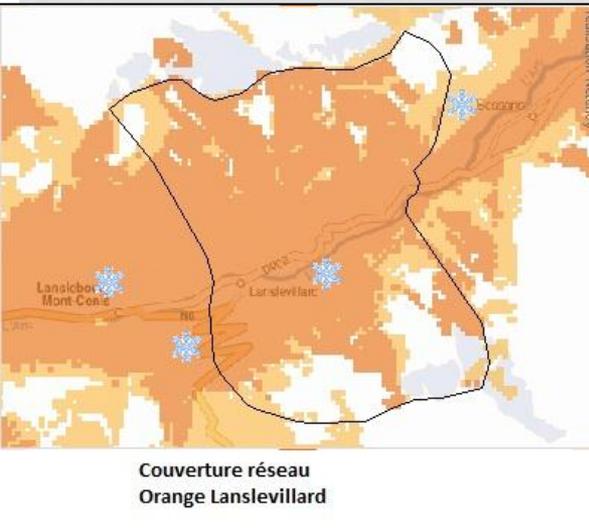


Couverture réseau  
Orange - Bessans



Couverture réseau  
Orange Lanslebourg

# EX: COUVERTURE DU RÉSEAU D'ORANGE



## **ACTION 2A : SYSTÈME D'ÉCHANGE ET DE COORDINATION INTERCOMMUNAL ET INTERSERVICES EN PHASE DE VIGILANCE ET DE SURVEILLANCE**

- ***A la recherche d'un moyen de communication efficace et fiable entre les communes et les « sentinelles du risque »***
- **Solution possible pour une meilleure couverture du territoire:**
  - Un couplage de la téléphonie mobile avec une couverture radio
    - Utilisation du système radio des services des piste (canal spécifique)
    - Installation de valises radio à proximité des relais radio de chaque commune

# ACTION 2B : MISE EN ŒUVRE D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION PRÉVENTIVE SUR LES RISQUES NATURELS

- ***Genèse de l'action***

- Un besoin d'intensifier et de cibler l'information préventive sur les risques
- Intervention d'un prestataire « Silicom Valley »
  - Identification des besoins (enquêtes)
  - Proposition d'outils de communication efficaces et durables

# ACTION 2B : MISE EN ŒUVRE D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION PRÉVENTIVE SUR LES RISQUES NATURELS

- ***Les grands principes***

- Une campagne originale et transversale de « prévention-promotion » via la réalisation d'un clip vidéo + autres supports de communication
- Diffuser des messages de sécurité via de la communication positive **effectuée par les acteurs locaux** en mettant en valeur le patrimoine
- Objectif: modifier les comportements à risques des populations locales et touristiques en les responsabilisant

# ACTION 2B : MISE EN ŒUVRE D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION PRÉVENTIVE SUR LES RISQUES NATURELS

- *Les prochaines étapes*

- Choix du prestataire (d'ici la fin de l'année)



	<b>EUROPE (80% de subvention)</b>	<b>CCHMV</b>	<b>TOTAL</b>
<b>PHASE 1 Création d'une Charte de communication + réalisation d'un clip vidéo</b>	9 600 €	2 400 €	12 000 €
<b>PHASE 2 Création et impression d'autres supports de communication</b>	6 000 €	1 500 €	7 500 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>15 600 €</b>	<b>3 900 €</b>	<b>19 500 €</b>



# ACTION 2B : MISE EN ŒUVRE D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION PRÉVENTIVE SUR LES RISQUES NATURELS

- ***Les prochaines étapes***

- Organisation de séances de travail pour définir:
  - Les messages prioritaires à passer
  - Le public ciblé
  - Le/les risque(s) à traiter

# CONCLUSION

- ***Action 2A « Pré-crise »***

- Besoin d'un positionnement clair sur les moyens de communication à mettre en place

- ***Action 2B « Information préventive »***

- Besoin de valider l'action pour déposer les dossier de demande de subvention et poursuivre la démarche

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08/11/2012